Zones de « non-droit » : le ministre interdit les photos

04/08/2013 à 15h47

Le jeudi 1er août 2013, en pleine canicule, la presse était « conviée », par la ministre des Droits de la femme Najat Vallaud-Belkacem et par le ministre de la Ville François Lamy, à une rencontre avec les associations des quartiers populaires.

Cette visite ministérielle dans ces quartiers n'est pas la première ; il semble que pour notre gouvernement seuls ces quartiers soient dignes d'intérêt. Ce qui pose vraiment un problème, c'est que le communiqué invitant la presse et demandant de s'accréditer directement auprès du cabinet du ministre précisait : « Hormis lors du point presse, les caméras et appareils photographiques ne sont pas acceptés lors de ce déplacement. » Une façon de dire que les journalistes de l'écrit peuvent dire ce qu'ils veulent, il ne doit pas y avoir d'images pour le prouver.

Boulevard Voltaire